

Paris, le mercredi 18 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES UNIS POUR LA SÉCURISATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Une réunion s'est tenue ce mercredi 18 octobre 2023, associant Gabriel ATTAL, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Carole DELGA, présidente de Régions de France, David LISNARD, président de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités, Gil AVEROUS, président de l'Association des Villes de France, Michel FOURNIER, président de l'Association des Maires ruraux de France, Christophe BOUILLON, président de l'Association des Petites Villes de France, François BONNEAU, président de la commission éducation emploi et formation de Régions de France, André LAIGNEL, premier Vice-président délégué de l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités, Jérôme DUMONT, président du conseil départemental de la Meuse et président du groupe de travail éducation et jeunesse de l'Assemblée des Départements de France, Pierre HUGUET, Co-président de la Commission éducation petite enfance de France Urbaine, Miguel LEROY, représentant d'intercommunalités de France et président de l'Intercommunalité Ardennes Thiérache.

Avec l'assassinat du professeur Dominique BERNARD par un terroriste islamiste, l'École est à nouveau attaquée. Elle reste debout, forte de tous ses enseignants, de ses élèves et de leurs parents, de l'ensemble des personnels, agents de l'Éducation nationale comme des collectivités locales, attachée au respect du principe de laïcité qui participe de l'unité de la République.

L'État et les collectivités locales sont unis dans le soutien unanime qu'ils expriment à l'ensemble de la communauté éducative, et plus particulièrement encore à la famille et aux proches de Dominique BERNARD.

Cette attaque est d'autant plus tragique qu'elle intervient trois ans après l'assassinat de Samuel PATY.

L'État et les collectivités locales sont également unis dans leur volonté absolue de garantir, en tous lieux, la sécurisation de nos établissements scolaires et des activités périscolaires à la charge des collectivités locales.

L'objectif est clair et il est partagé par tous : agir dans le cadre de nos compétences respectives pour la sécurité de nos établissements et donc de nos élèves et de la communauté éducative.

Les élus et le ministre ont à cet égard rappelé l'ensemble des investissements et des efforts réalisés ces dernières années, et singulièrement depuis 2015, à travers des dispositifs de sécurisation du bâti et les plans particuliers de mise en sûreté. Ces efforts ont été portés par les collectivités locales, et ont pu faire l'objet d'un soutien financier de l'État.

État et collectivités sont unis par la volonté de poursuivre les efforts pour renforcer la sécurité des personnels et des élèves. Pour atteindre un niveau plus élevé de sécurité, cela implique la mise en œuvre de dispositifs techniques supplémentaires qui exigeront un effort financier significatif dont la charge ne pourra pas être portée par les seules collectivités. Celles-ci ont, en outre, besoin d'être accompagnées par une expertise dédiée à la sécurité de la part des services de l'État et bien articulée avec l'ensemble des problématiques touchant les locaux scolaires.

Les futurs diagnostics de sécurité pourront être réalisés en lien avec les collectivités locales compétentes. Ils concernent les bâtiments scolaires, leurs abords immédiats, ainsi que la formation de l'ensemble des personnels intervenant dans les établissements, qu'ils soient agents de l'éducation nationale, des collectivités territoriales ou de leurs prestataires.

Il a été convenu de renouveler ce format de discussion entre les collectivités et le ministère afin d'échanger autour des sujets qui concernent la formation et la sécurisation du bâti scolaire.

Les participants ont convenu qu'un nouvel échange aura lieu d'ici à la reprise des cours qui aura lieu le 6 novembre.

L'École est la pierre angulaire de notre République, la première de ses promesses. Elle est un bâtiment qui, dans toutes les villes et tous les villages, la symbolise et où se construit, chaque jour l'avenir de notre pays. En ce sens, protéger nos établissements scolaires est essentiel.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse

https://twitter.com/Education_Gouv